

# Procès verbal de la réunion de la CCATM

## 1. Lieu et date

Administration communale de Bovigny, le 17 avril 2012.

## 2. Présences

*Présent(e)s* : ~~Christian Jadot, Joost Vanvoorden, Auguste Huet, Benoit Toussaint, Corine Duplicy, Gauthier de Ryckel, José Syne, Maurice Léonard, Marc Grandjean, Jean-Marie Hubert, Stéphane Caprasse, Benoit Moutschen, Claude Tourteau, Frederick Gobeaux, Michel Meunier, Michel Haan, Ludivine Determe, Jean-Marie Massard, Samuel Desert, Bruno Dewalque, Robert Gregoire, Jules Lejeune, Guy Schmitz, Christophe Lenfant, Michel Nève, Brigitte Caprasse, Anne Morsomme, fonctionnaire désigné par le Gouvernement pour siéger à la CCATM, fonctionnaire délégué de la direction extérieure de la DGO4.~~

*Excusé(e)s* : Corine Duplicy, Gauthier de Ryckel, Marc Grandjean, Michel Meunier.

*Invité(es) présent(es)* : -

## 3. Avis de la CCATM relatif au projet de résidence-services à Gouvy

Un jeu de plans a été déposé expressément à l'attention de la CCATM. Ce jeu de plans (2D) reprend uniquement un plan d'implantation, les plans des différents niveaux ainsi que les façades et quelques coupes dans les bâtiments.

La CCATM émet les questions/demandes suivant(e)s :

- souhait de vues 3D avec contexte bâti avoisinant (CPAS, maison de Madame Bastin et maisons en rangée de la rue d'Ourthe) afin de se rendre compte de l'impact du projet ;
- *quid* accessibilité PMR ?
- *quid* des performances énergétiques du bâtiment ?
- quelles sont les activités récréatives intérieures et extérieures développées dans le projet ? La CCATM souhaite identifier clairement la destination des « salle 1 », « salle 2 », « salle 3 »,... ainsi que les activités extérieures potentielles ;
- le projet répond-t-il aux critères de la définition officielle d'une « résidence-services » ?
- existe-t-il un lien/contrat entre ce projet de résidence-services et une maison de repos et de services (MRS) ?
- si le projet s'avère non viable, le promoteur peut-il louer à des jeunes ?
- la commune impose-t-elle des critères d'occupation ?

L'avis de la CCATM est globalement positif vis-à-vis du projet, de son implantation, de ses volumétries, voire des matériaux retenus, mais souhaite mieux cerner le projet avant de remettre un avis plus détaillé, d'où ses questions.

#### **4. Proposition de visite de terrain organisée par la MUFA**

La Maison de l'Urbanisme Famenne Ardenne a accepté la proposition du Président et de la secrétaire d'organiser une visite de Marche-en-Famenne. Cette commune a été retenue pour sa dynamique en matière d'aménagement du territoire et son caractère urbain et rural.

La date du **samedi 9 juin 2012** est à bloquer dans vos agendas !

#### **5. Divers**

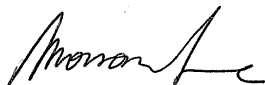
La CCATM s'interroge sur la politique réservée aux propriétés communales situées en zone urbanisable. Elle demande à sa secrétaire d'établir un cadastre des propriétés communales en zone urbanisable.

Pour information : un dossier de subvention pour l'année 2011 a été introduit auprès de la Région wallonne.

#### **6. Ordre du jour du 15 mai 2012**

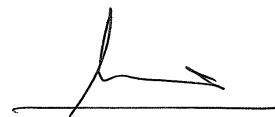
Le permis d'urbanisation (PUR) Massart à Montleban est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La Secrétaire



Anne Morsomme

Le Président



Michel Nève